



**SURVEILLANT
DE Baignade**



— DOSSIER D'INSCRIPTION —

BSB

Brevet de Surveillant de Baignade

PHOTO
(RÉCENTE)

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

CODE POSTAL : VILLE DE NAISSANCE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

ADRESSE :

PERMIS B : ☐ OUI ☐ NON

PERMIS BATEAU : ☐ OUI ☐ NON

Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs

SB ACM — Brevet fédéral FNMNS · Fiche candidat · Le Grand Bleu, Marseille

Le SB ACM organise et surveille les baignades des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs), sous la responsabilité du directeur de l'accueil, en dehors des piscines et baignades aménagées et surveillées : mer, lac, rivière. Diplôme à vocation saisonnière, très recherché l'été. Il ne permet pas de surveiller un établissement de bain ouvert au public.

Conditions d'admission

- Avoir **17 ans révolus** à l'entrée en formation. Le brevet n'est délivré qu'à partir de **18 ans révolus**.
- **Attestation de 100 m nage libre** délivrée par un Maître-Nageur Sauveteur.
- **PSC1** (ou équivalent) de moins de 3 ans. Non titulaire : formation PSC1 proposée par Le Grand Bleu, 55 €.
- **Certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la natation et du sauvetage.

La formation — 35 heures minimum

Module	Durée	Contenu
C1 · Environnement aquatique et sauvetage	20 h	Nage d'approche, apnée, recherche et remorquage de victime, sortie de l'eau, bouée tube.
C2 · Réglementation des baignades en ACM	4 h	Pouvoirs du maire, prérogatives des diplômes, normes d'encadrement, responsabilité civile et pénale.
C3 · Intervenir en cas d'accident	6 h	Noyade (4 stades), affections liées à la chaleur, mises en situation.
C4 · Prévenir les accidents	3 h	Dangers du milieu naturel, organisation d'une baignade sûre, tests de natation.
C5 · Devenir un bon citoyen	2 h	Hygiène, respect de l'environnement marin, prévention des violences et du harcèlement.

Les 5 épreuves de certification

N°	Épreuve	Déroulement
1	Lancer de ballon	Lancer un ballon de sauvetage (25 m de corde flottante) au-delà de 10,50 m . 3 essais maximum, sans limite de temps.
2	Sauvetage 50 m	En continu, sans lunettes : départ du bord, 25 m nage libre , plongeon canard pour récupérer un mannequin adulte immergé entre 1,80 m et 3,80 m , puis 25 m de remorquage sur le dos (prise sous aisselle). Sans limite de temps. Éliminatoire : visage du mannequin immergé plus de 5 s.
3	200 m obstacles	200 m nage libre , départ dans l'eau, avec 8 passages sous obstacles (lignes espacées de 2 m, apnée courte). Sans limite de temps.
4	Secourisme	Cas concret : noyade d'un enfant pendant une baignade en ACM. Premiers gestes (RCP 30/2, avec ou sans DAE) et alerte des secours.
5	QCM	20 questions en 30 min : organisation des secours, organisation des baignades en ACM, prévention des noyades, soins d'urgence (5 questions chacun). Réussite : 10 bonnes réponses minimum.

Les épreuves peuvent être passées au fil de la formation ou en fin de stage, dans n'importe quel ordre. En cas d'échec, les épreuves réussies restent acquises et un **rattrapage** est possible dans les 30 jours suivant la dernière évaluation.

Validité et renouvellement

- Brevet délivré par le Président de la FNMNS après validation des 5 épreuves.
- Valable jusqu'au **31 décembre de la 5e année** suivant sa délivrance.
- Renouvellement : formation continue de 7 h minimum + 3 épreuves (sauvetage 50 m, 200 m obstacles, secourisme).

Sessions Automne-Hiver 2026*

Session	Dates de formation	Dépôt du dossier (date limite)
Session 1	12 octobre → 13 novembre 2026	26 octobre 2026
Session 2	16 novembre → 18 décembre 2026	1er décembre 2026

* Dates susceptibles de modification.

S'inscrire

- **Pièces à fournir** : dossier d'inscription complété, certificat médical de non-contre-indication, attestation 100 m nage libre (MNS), attestation PSC1 de moins de 3 ans (si titulaire), attestation de responsabilité civile, attestation de remise du règlement intérieur signée (par le représentant légal si le candidat est mineur).
- **Dépôt** : au bureau du Grand Bleu (11 boulevard Jean Casse, 13014 Marseille), de 9 h à 17 h. En l'absence de l'équipe, dans la boîte aux lettres du Ricochet, puis envoyer un message pour confirmer le dépôt.
- Un dossier déposé après la date limite est reporté sur la session suivante.
- **Tarifs** : voir la grille tarifaire du dossier d'inscription (page 7) · **PSC1 seul** : 55 €
- **Lieux de formation** — Aquatique : piscine de Frais Vallon (13013), piscine de la Busserine (13014), piscine de la Martine (13015). PSC1 : Le Ricochet, bureau du Grand Bleu, 11 boulevard Jean Casse, 13014 Marseille.

Renseignements : Le Grand Bleu — ali.mmadimoindjie@legrandbleumarseille.com

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026 / 2027

Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)

Brevet fédéral délivré par la FNMNS — formation initiale et formation continue

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Intitulé	Brevet de Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM), brevet fédéral de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport (FNMNS).
Prérogatives	Organiser et surveiller les baignades des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs), sous la responsabilité du directeur de l'accueil, en dehors des piscines et des baignades aménagées et surveillées : mer, lac, rivière. Le brevet ne permet pas de surveiller un établissement de bain ouvert au public.
Durée	Formation initiale : 35 heures minimum. Formation continue (recyclage) : 7 heures minimum.
Contenu	C1 · Environnement aquatique et sauvetage (20 h) — C2 · Réglementation des baignades en ACM (4 h) — C3 · Intervenir en cas d'accident (6 h) — C4 · Prévenir les accidents (3 h) — C5 · Devenir un bon citoyen (2 h).
Format	Présentiel uniquement : cours théoriques (vidéo-projection), entraînements en piscine, exercices pratiques avec matériel de secourisme.
Certification	Formation initiale : 5 épreuves (lancer de ballon, sauvetage 50 m, 200 m obstacles, secourisme, QCM). Formation continue : 3 épreuves (sauvetage 50 m, 200 m obstacles, secourisme).
Délivrance et validité	Brevet délivré par le Président de la FNMNS après validation de l'ensemble des épreuves. Valable jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant sa délivrance.
Poursuite possible	PSE 1 · S.S.A. (Surveillance et Sauvetage Aquatique) · formation continue SB.

SESSIONS 2026

Session	Période de formation	Date limite de dépôt du dossier complet
Session 1	du lundi 12 octobre au vendredi 13 novembre 2026	lundi 26 octobre 2026
Session 2	du lundi 16 novembre au vendredi 18 décembre 2026	mardi 1er décembre 2026

Pièces à remettre avant la première séance, quelle que soit la date de dépôt du dossier complet : certificat médical, attestation de 100 m nage libre, attestation d'assurance responsabilité civile, attestation de remise du règlement intérieur et, pour un candidat mineur, autorisation d'hospitalisation. Sans ces pièces, l'accès à l'eau est refusé.

LIEUX DE FORMATION

Jour	Lieu	Adresse
Lundi	Piscine de Frais Vallon	37 avenue de Frais Vallon, 13013 Marseille
Mercredi	Piscine de la Busserine	46 boulevard Jourdan, 13014 Marseille
Vendredi	Piscine de la Martine	81 chemin de la Martine, 13015 Marseille
PSC 1	« Le Ricochet » — Association Le Grand Bleu	11 boulevard Jean Casse, 13014 Marseille

Le planning détaillé (séances et dates des épreuves) est remis à l'inscription. Les dates sont susceptibles d'évoluer ; toute modification est communiquée aux candidats.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir **17 ans révolus** à l'entrée en formation. Le brevet n'est délivré qu'à partir de **18 ans révolus**.
- Produire une **attestation de 100 m nage libre** délivrée par un maître-nageur sauveteur (modèle joint au présent dossier).
- Être titulaire du **PSC 1 (ou d'un diplôme équivalent) de moins de 3 ans**. À défaut, le PSC 1 est dispensé par Le Grand Bleu dans le cadre de la session.
- Produire un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la natation et du sauvetage et à la surveillance des baignades, établi moins de 3 mois avant le dépôt du dossier (modèle joint).
- Disposer du **matériel obligatoire** dès la première séance.
- Formation continue : être titulaire du brevet SB ACM (ou BSB) et joindre la copie du diplôme et du dernier recyclage.

LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

N°	Épreuve	Déroulement
1	Lancer de ballon	Lancer un ballon de sauvetage (25 m de corde flottante) au-delà de 10,50 m. 3 essais maximum, sans limite de temps.
2	Sauvetage 50 m	En continu, sans lunettes : départ du bord, 25 m nage libre, plongeon canard pour récupérer un mannequin adulte immergé entre 1,80 m et 3,80 m, puis 25 m de remorquage sur le dos (prise sous aisselle). Sans limite de temps. Éliminatoire : visage du mannequin immergé plus de 5 secondes.
3	200 m obstacles	200 m nage libre, départ dans l'eau, avec 8 passages sous obstacles (lignes espacées de 2 m, apnée courte). Sans limite de temps.
4	Secourisme	Cas concret : noyade d'un enfant pendant une baignade en ACM. Premiers gestes (RCP 30/2, avec ou sans DAE) et alerte des secours.
5	QCM	20 questions en 30 minutes : organisation des secours, organisation des baignades en ACM, prévention des noyades, soins d'urgence (5 questions par thème). Réussite : 10 bonnes réponses minimum.

Les épreuves peuvent être passées au fil de la formation ou en fin de stage, dans un ordre libre. En cas d'échec, les épreuves réussies restent acquises ; un rattrapage est possible dans les 30 jours suivant la dernière évaluation. Formation continue : épreuves 2, 3 et 4.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE DÈS L'ENTRÉE EN FORMATION

☐ Maillot de bain (short et bermuda interdits)	☐ Bonnet de bain
☐ Lunettes de piscine	☐ Serviette de bain
☐ Bouteille d'eau	☐ Tenue de sport pour le secourisme

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Cochez chaque pièce au fur et à mesure. Tout dossier incomplet est rejeté.

Pièces administratives

☐	Le présent dossier complété et signé (toutes les pages)
☐	1 photo d'identité récente, fond clair, collée en page de couverture
☐	Photocopie lisible recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, sur la même feuille
☐	Certificat médical de moins de 3 mois, sur le modèle joint (page 11), daté, signé et tamponné par le médecin
☐	Attestation de 100 m nage libre signée par un maître-nageur sauveteur (page 12)
☐	Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité
☐	Attestation de remise et d'acceptation du règlement intérieur signée (page 15)
☐	Charte d'engagement du sauveteur signée (page 13)
☐	Autorisation d'hospitalisation — candidat mineur uniquement (page 13)
☐	Autorisation de droit à l'image (page 14) — facultative : son refus est sans incidence sur l'inscription
☐	Financement personnel : contrat de formation professionnelle signé en deux exemplaires (remis à l'inscription)
☐	Financement par un tiers (employeur, France Travail, OPCO...) : accord de prise en charge ou devis signé par le financeur

Diplômes et attestations, selon votre parcours

☐	Attestation PSC 1 (ou équivalent) de moins de 3 ans — obligatoire pour la formule « Formation initiale SB ACM » sans PSC 1
☐	Formation continue : copie du diplôme SB ACM / BSB initial et du dernier recyclage

Selon votre situation

☐	Attestation d'inscription France Travail ou Mission Locale — si vous êtes concerné(e)
☐	Vous disposez de votre propre avis d'imposition : joindre votre dernier avis d'imposition (ou de non-imposition)
☐	Vous êtes rattaché(e) au foyer fiscal de vos parents : joindre leur dernier avis d'imposition faisant apparaître votre rattachement

FORMATION CHOISIE ET TARIFS

Cochez la formation et la session souhaitées :

	Formation	Tarif	Païement
☐	Formation initiale SB ACM + PSC 1 <i>Candidats non titulaires du PSC 1</i>	260 €	Espèces / virement
☐	Formation initiale SB ACM <i>Titulaires du PSC 1 (ou équivalent) de moins de 3 ans</i>	205 €	Espèces / virement
☐	Formation continue SB ACM + PSC 1 <i>Recyclage des titulaires du brevet SB ACM / BSB</i>	130 €	Espèces / virement

Tarifs nets de TVA. Le PSC 1 est inclus dans les formules « + PSC 1 ».

☐	Session 1 — du 12 octobre au 13 novembre 2026 (dossier au plus tard le 26 octobre)
☐	Session 2 — du 16 novembre au 18 décembre 2026 (dossier au plus tard le 1er décembre)

DÉPÔT DU DOSSIER

Dossier à déposer au bureau de l'association, « Le Ricochet », 11 boulevard Jean Casse, 13014 Marseille, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

En l'absence de personnel, déposez-le dans la boîte aux lettres du Ricochet et prévenez-nous par message ou par courriel.

Tout dossier remis après la date limite est reporté sur la session suivante.

FINANCEMENT ET RÈGLEMENT

Vous financez vous-même votre formation : un contrat de formation professionnelle est signé à l'inscription. Vous disposez de 10 jours à compter de sa signature pour vous rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucun paiement n'est demandé avant la fin de ce délai. Ensuite, un acompte de 30 % maximum du prix est versé ; le solde est réglé de manière échelonnée pendant la formation (espèces ou virement).

Votre formation est prise en charge par un tiers : joignez l'accord de prise en charge ; le règlement suit les modalités convenues avec le financeur.

Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Tout dossier d'inscription incomplet est rejeté.
- Le Grand Bleu se réserve le droit d'annuler une session en cas d'effectif insuffisant.
- Toute activité commencée est due ; aucun remboursement n'est effectué, sauf force majeure dûment reconnue (seules les prestations effectivement dispensées sont alors dues).
- Tout cours non suivi est décompté du nombre total de cours souscrits.
- L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur des stagiaires, version 2026-2027 mise à jour le 1er octobre 2026.

Fait à :	Le :	Signature du candidat <i>(du représentant légal s'il est mineur)</i>
-----------------	-------------	--

FICHE D'INSCRIPTION DU STAGIAIRE

À compléter en complément de la page de couverture.

Identité

Lieu de naissance		Département de naissance	
Nationalité		Profession	
Téléphone fixe		Genre	☐ Homme ☐ Femme

Informations médicales et besoins spécifiques

Avez-vous des problèmes de santé ou des antécédents médicaux à signaler à l'encadrement ?	☐ Oui ☐ Non	Si oui, précisez :
Présentez-vous un handicap (moteur, psychique, visuel, auditif...) nécessitant un aménagement ?	☐ Oui ☐ Non	Si oui, précisez vos besoins :

Ces informations restent confidentielles et ne servent qu'à assurer votre sécurité et adapter la formation.

Contacts pour candidat mineur

À remplir uniquement si le candidat est mineur à la date de la formation.

Père / tuteur légal	Mère / tutrice légale
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Tél. portable :	Tél. portable :
Tél. fixe :	Tél. fixe :
E-mail :	E-mail :
Profession :	Profession :

Engagement du candidat

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des informations renseignées dans le présent dossier et m'engage à respecter le règlement intérieur des stagiaires ainsi que les consignes de sécurité de l'Association Le Grand Bleu.

Signature du candidat (et du représentant légal s'il est mineur) :

VOTRE SITUATION À L'ENTRÉE EN FORMATION

☐ VOUS ÊTES SALARIÉ(E) Fonction : Employeur : Adresse : Type de contrat : ☐ CDI ☐ CDD Du au	☐ VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI Inscrit(e) depuis le : Identifiant France Travail : Agence France Travail : Nom du conseiller : Vous percevez : ☐ ARE ☐ ASS ☐ RSA ☐ Sans revenu
☐ PRISE EN CHARGE Montant disponible sur votre CPF : (www.moncompteformation.gouv.fr) Pouvez-vous bénéficier d'une prise en charge ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas Si oui, par quel organisme : ☐ J'ai travaillé 24 mois au cours des 5 dernières années (quel que soit le type de contrat)	☐ VOUS ÊTES INSCRIT(E) À LA MISSION LOCALE Nom du conseiller : Adresse : Téléphone : E-mail :

VOS ÉTUDES ET VOS DIPLÔMES

ÉTUDES Dernier diplôme obtenu : ☐ CAP / BEP ☐ Bac ☐ Bac +2 ☐ Bac +3 et plus ☐ Autre : Dernière classe fréquentée : Année : Établissement :	AUTRES DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS Jeunesse et Sport : ☐ BAFA ☐ BAFD ☐ BPJEPS : ☐ Autre : Secourisme : ☐ PSC 1 ☐ PSE 1 ☐ PSE 2 Année : Diplômes fédéraux : ☐ animateur ☐ initiateur ☐ moniteur ☐ Autre Domaine :
--	--

Demande d'adaptation du parcours
☐ Non ☐ Oui → ☐ équivalence de diplôme ☐ handicap ou besoin spécifique ☐ autre

Précisez :
.....
.....

COMPÉTENCES INFORMATIQUES

Je sais...	Oui	Non
Effectuer une recherche sur internet		
Envoyer des e-mails		
Envoyer des e-mails avec des pièces jointes		
Mettre en forme une lettre		
Faire un sommaire		

Ces informations ne servent pas à vous sélectionner. Répondez honnêtement.

VOS CONTACTS

Pour toute question sur la formation, votre orientation, votre projet professionnel ou un besoin d'adaptation :

Contact formation SB	Ali MMADIMOINDJIE — ali.mmadimoindjie@legrandbleumarseille.com — 06 23 31 32 77
Référent du pôle formation	M. Brahim TIMRICHT — brahim.timricht@legrandbleumarseille.com
Responsable administrative et insertion professionnelle — référente handicap	bnssa@legrandbleumarseille.com
Accueil de l'association	contact@legrandbleumarseille.com — www.legrandbleumarseille.com

CERTIFICAT MÉDICAL

Formation Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)

À faire établir moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier. Exigé pour tout candidat à la formation initiale ou à la formation continue SB.

Je soussigné(e), docteur en médecine,
certifie avoir examiné ce jour M. / Mme
né(e) le
et avoir constaté qu'il / elle :

**ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage,
ainsi qu'à la surveillance des baignades en accueil collectif de mineurs.**

Fait à
le

Signature et cachet du médecin :

ATTESTATION DE 100 MÈTRES NAGE LIBRE

Condition d'admission à la formation SB ACM — à faire compléter par un maître-nageur sauveteur

Je soussigné(e)
titulaire du diplôme de maître-nageur sauveteur (intitulé) :
n° de carte professionnelle :
atteste que M. / Mme
né(e) le
a parcouru 100 mètres en nage libre en ma présence :
le
à la piscine de

Signature et cachet du maître-nageur sauveteur :

AUTORISATION D'HOSPITALISATION — CANDIDAT MINEUR

Je soussigné(e)
 agissant en qualité de représentant légal de l'enfant (nom, prénom),
 autorise, en cas d'accident ou d'urgence médicale survenant pendant la formation, les entraînements ou les
 épreuves, les responsables de l'Association Le Grand Bleu à faire procéder à son transport et à son hospitalisation
 dans l'établissement de soins public ou privé le mieux adapté, et le corps médical à pratiquer les actes que son état
 rendrait nécessaires.

Téléphone joignable en permanence :

Fait à le / / Signature :

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU SAUVETEUR

En tant que sauveteur, je m'engage à :

☐ Être à l'heure	☐ Agir dans le respect des règles de citoyenneté
☐ Être serviable et au service des autres	☐ Être solidaire
☐ Avoir l'esprit d'équipe	☐ Avoir l'esprit sportif
☐ Être loyal et juste	☐ Être respectueux des autres
☐ Être respectueux de l'encadrement	☐ Être respectueux du matériel et des locaux mis à ma disposition

Nom, prénom et signature du stagiaire :

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Article 9 du Code civil — Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) — Pièce facultative

Je soussigné(e)

agissant : ☐ en mon nom propre (stagiaire majeur) ☐ en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant

autorise l'Association Le Grand Bleu, 11 boulevard Jean Casse, 13014 Marseille, à capter, reproduire, publier et diffuser mon image et ma voix, ou celles de mon enfant, enregistrées au cours des formations, entraînements, évaluations et manifestations qu'elle organise, pour l'illustration et la promotion de ses activités.

Usages autorisés (cocher les cases souhaitées ; une case non cochée vaut refus) :

☐ Supports imprimés (affiches, plaquettes, rapport d'activité)	☐ Site internet
☐ Réseaux sociaux officiels	☐ Presse et reportages
☐ Dossiers, bilans et comptes rendus destinés aux financeurs et partenaires institutionnels	☐ Supports pédagogiques internes
☐ J'autorise également la mention de mon nom et de mon prénom à côté de l'image.	

Durée : la session 2026-2027 et les cinq années suivantes. **Territoire** : monde entier, compte tenu de la diffusion en ligne. **Gratuité** : autorisation consentie à titre gracieux ; aucune indemnité ne pourra être réclamée. **Limites** : aucune cession commerciale à un tiers, aucun usage portant atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation de la personne représentée.

Retrait : ce consentement peut être retiré à tout moment, par écrit adressé à bnssa@legrandbleumarseille.com ; le retrait vaut pour l'avenir et ne porte pas sur les supports déjà imprimés, déjà diffusés par des tiers ou archivés. Le refus d'autoriser l'utilisation de l'image est sans aucune incidence sur l'inscription, la formation et la présentation aux épreuves.

Données personnelles : traitement fondé sur le consentement (art. 6.1.a du RGPD) ; responsable : Association Le Grand Bleu. Droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition à l'adresse ci-dessus ; réclamation possible auprès de la CNIL.

Stagiaire mineur : la diffusion de l'image d'un mineur n'étant pas un acte usuel de l'autorité parentale, la présente autorisation doit être signée par les deux titulaires de l'autorité parentale ; à défaut, elle est réputée non donnée.

☐ J'exerce seul(e) l'autorité parentale (justificatif obligatoire à joindre : jugement, livret de famille ou acte de décès).

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour autorisation »

Stagiaire majeur, ou premier titulaire de l'autorité parentale Nom et prénom : Fait à : Le : / / Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :	Second titulaire de l'autorité parentale (stagiaire mineur) Nom et prénom : Fait à : Le : / / Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
--	---

RÈGLEMENT INTÉRIEUR — ATTESTATION DE REMISE ET D'ACCEPTATION

Formations S.S.A. / BNSSA — SB ACM — PSE 1 — PSE 2 — Version 2026-2027, mise à jour du 1er octobre 2026 — Pièce obligatoire

1 — Où consulter le règlement intérieur

Le règlement intérieur des stagiaires, commun aux formations S.S.A. / BNSSA, SB ACM, PSE 1 et PSE 2, version 2026-2027 mise à jour le 1er octobre 2026, est tenu à votre disposition :

- en ligne, sur le site de l'association : www.legrandbleumarseille.com, rubrique « Formation » ;
- au bureau de l'association, « Le Ricochet », 11 boulevard Jean Casse, 13014 Marseille, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, où un exemplaire papier vous est remis sur simple demande ;
- par courriel, sur demande adressée à bnssa@legrandbleumarseille.com ;
- par affichage dans les locaux de l'association et sur les lieux de formation.

Toute modification est portée à la connaissance des stagiaires. Les versions successives sont archivées par l'association et peuvent être communiquées sur demande.

2 — Ce que contient le règlement intérieur

Titre I — Dispositions générales (objet, champ d'application, lieux et jours de formation) • Titre II — Hygiène et sécurité (règles de bassin et de milieu naturel, matériel, aptitude médicale, alcool et stupéfiants, accidents) • Titre III — Discipline (assiduité, ponctualité, comportement, droit à l'image, matériel) • Titre IV — Conditions administratives et financières • Titre V — Sanctions et procédure disciplinaire • Titre VI — Réclamations, accessibilité et données personnelles • Titre VII — Responsabilité, assurance et certification • Titre VIII — Dispositions finales.

3 — Déclaration du stagiaire

Je soussigné(e)

agissant : ☐ en mon nom propre (stagiaire majeur) ☐ en qualité de représentant légal de

.....

inscrit(e) à : ☐ formation initiale SB ACM + PSC 1 ☐ formation initiale SB ACM ☐ formation continue SB ACM + PSC 1

déclare :

- avoir reçu le règlement intérieur des stagiaires de l'Association Le Grand Bleu, version 2026-2027 mise à jour le 1er octobre 2026, avant mon inscription définitive et avant tout règlement financier ;
- en avoir pris connaissance dans son intégralité, y compris du Titre V relatif à l'échelle des sanctions et à la procédure disciplinaire ;
- en accepter sans réserve les termes et m'engager à les respecter pendant toute la durée de ma formation, ainsi que sur l'ensemble des lieux et déplacements qu'il vise.

Règlement obtenu : ☐ téléchargé sur le site ☐ reçu par courriel le / / ☐ remis en main propre au bureau

Le stagiaire	Le représentant légal (stagiaire mineur)
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Fait à :	Fait à :
Le : / /	Le : / /
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :	Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DU GRAND BLEU

Dossier reçu ou déposé le

Reçu par

Formation : ☐ SB ACM initiale + PSC 1 ☐ SB ACM initiale ☐ SB ACM continue + PSC 1 Session : ☐ 1
☐ 2

Pièce	Oui	Non
Carte d'identité ou passeport en cours de validité	☐	☐
Photo d'identité	☐	☐
Certificat médical de moins de 3 mois (modèle SB)	☐	☐
Attestation 100 m nage libre signée par un MNS	☐	☐
PSC 1 de moins de 3 ans (sinon : inscrit au PSC 1 de la session)	☐	☐
Attestation d'assurance responsabilité civile	☐	☐
Attestation de remise et d'acceptation du règlement intérieur	☐	☐
Charte d'engagement du sauveteur signée	☐	☐
Autorisation d'hospitalisation (mineur)	☐	☐
Autorisation de droit à l'image (préciser si refus)	☐	☐
Formation continue : diplôme SB initial + dernier recyclage	☐	☐
Financement personnel : contrat signé le / /	☐	☐
Acompte (30 % max., après le délai de rétractation) : € reçu le / / ☐ espèces ☐ virement	☐	☐
Financement par un tiers : accord de prise en charge reçu	☐	☐

Observations :
.....
.....